



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2019

MAZARS, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES - BUREAU 1200
MONTRÉAL - QUÉBEC - CANADA - H2Y 1M6
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 845-3859

www.mazars.ca

6455, RUE JEAN-TALON EST - BUREAU 601
SAINT-LÉONARD - QUÉBEC - CANADA - H1S 3E8
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 355-1630

Praxity
MEMBER
GLOBAL ALLIANCE OF
INDEPENDENT FIRMS

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)****RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2019**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
**L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 18 septembre 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112467

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

	2019	2018
PRODUITS		
Café Exode – ventes	618 975 \$	599 318 \$
Cotisations étudiantes générales	209 840	193 748
Activités – comités	123 640	144 001
Cotisations étudiantes affectées aux comités	46 000	58 000
Livres usagés	20 218	23 312
Photocopies	1 418	912
	1 020 091	1 019 291
CHARGES		
Café Exode (annexe A)	633 751	637 915
Vie étudiante (annexe B)	216 373	233 685
Administration (annexe C)	141 117	131 897
Activités militantes (annexe D)	25 183	19 982
	1 016 424	1 023 479
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 667 \$	(4 188) \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**BILAN
30 JUIN 2019**

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	74 335 \$	122 037 \$
Sommes à recevoir	1 579	250
Stocks	8 664	7 895
Frais payés d'avance	2 285	1 348
	86 863	131 530
IMMOBILISATION (note 3)	-	1 169
	86 863 \$	132 699 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	20 933 \$	28 156 \$
Cotisations perçues d'avance	75 000	117 280
	95 933	145 436
ACTIF NET NÉGATIF		
AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS	63 103	61 915
INVESTI EN IMMOBILISATION	-	1 169
NON AFFECTÉ	(72 173)	(75 821)
	(9 070)	(12 737)
	86 863 \$	132 699 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	61 915 \$	1 169 \$	(75 821) \$	(12 737) \$	(8 549) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 188	(1 169)	3 648	3 667	(4 188)
SOLDE À LA FIN	63 103 \$	- \$	(72 173) \$	(9 070) \$	(12 737) \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 667 \$	(4 188) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement – immobilisation	1 169	1 169
	4 836	(3 019)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(52 538)	9 157
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(47 702)	6 138
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	122 037	115 899
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	74 335 \$	122 037 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'association opère un café étudiant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités des comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Services reçus à titre bénévole

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisation

L'immobilisation est comptabilisée au coût. Elle est amortie en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

3. IMMOBILISATION

			2019	2018
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Équipement	17 151 \$	17 151 \$	- \$	1 169 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019**

4. CRÉDITEURS

	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	5 817 \$	17 402 \$
Salaires et vacances à payer	5 497	5 354
Sommes à remettre à l'État	9 619	5 400
	20 933 \$	28 156 \$

5. FONDS DES COMITÉS

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'association.

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'association en vertu de baux totalisent 39 391 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2020	11 303 \$
2021	11 303 \$
2022	10 458 \$
2023	6 327 \$

7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

	2019	2018
ANNEXE A – CAFÉ EXODE		
Achats et frais d'exploitation	504 482 \$	518 912 \$
Salaires et charges sociales	128 100	117 834
Amortissement – immobilisation	1 169	1 169
	633 751 \$	637 915 \$

ANNEXE B – VIE ÉTUDIANTE

Comités de concentration	89 876 \$	98 813 \$
Comités thématiques	78 576	78 908
Livres usagés	20 257	23 287
Agendas	16 304	15 933
Commandites – SAECVM	12 500	12 500
Organisation socioculturelle	-	268
Subventions (recouvrées)	(1 140)	3 976
	216 373 \$	233 685 \$

ANNEXE C – ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales – permanence	94 145 \$	88 828 \$
Frais de photocopies	15 126	14 230
Assurances	13 370	14 404
Support informatique	6 365	3 178
Honoraires professionnels	4 674	4 746
Fournitures de bureau	2 814	2 178
Frais bancaires	2 725	3 122
Contractuels	1 341	556
Télécommunications	523	621
Divers	34	34
	141 117 \$	131 897 \$

ANNEXE D – ACTIVITÉS MILITANTES

Programme étudiant réfugié	10 000 \$	- \$
Mobilisation et grèves	8 127	10 571
Subventions externes	5 900	8 000
Information	1 156	1 196
Représentation	-	215
	25 183 \$	19 982 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)
255, rue Ontario Est, local A-385
Montréal (Québec) H2X 1X6**

Le 18 septembre 2019

MAZARS, S.E.N.C.R.L.
215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6

Mesdames, Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre examen des états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) pour l'exercice clos le 30 juin 2019 aux fins de l'expression d'une conclusion selon laquelle, au cours de votre examen, vous n'avez rien relevé qui vous porte à croire que les états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, l'exactitude des déclarations suivantes, qui vous ont été communiquées au cours de votre examen.

États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les modalités et conditions énoncés dans la lettre de mission portant la date du 15 août 2019, quant à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL.
- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.
- Nous avons examiné et approuvé tous les éléments suivants :
 - les opérations financières que vous avez reclassées;
 - les documents comptables que vous avez préparés ou modifiés.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :
 - un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes eu égard à la préparation et la présentation fidèle des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de votre examen;
 - un accès sans restriction aux personnes au sein de l'entité auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.

- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers.

- Nous vous avons communiqué :
 - l'identité des parties liées à l'entité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant;
 - tous les faits importants ayant trait à des cas de fraude avérés ou suspectés dont nous avons connaissance et qui peuvent avoir une incidence sur l'entité;
 - toute situation actuelle ou potentielle de non-conformité aux textes légaux et réglementaires dont nous avons connaissance et qui a une incidence sur les états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM);
 - toutes les informations pertinentes quant à l'utilisation de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation dans les états financiers;
 - tous les événements survenus après la date des états financiers et pour lesquels un redressement ou la communication d'informations pourraient être requis;
 - les engagements, obligations contractuelles et éventualités significatifs ayant ou pouvant avoir une incidence sur les états financiers de l'entité, y compris sur les informations à fournir;
 - les opérations non monétaires significatives ou les opérations sans contrepartie significatives conclues par l'entité au cours de la période de présentation de l'information financière considérée.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Olivier Boucher, responsable à la mobilisation

ASSOCIATION GÉNÉRALE DI
14. 1

Fin d'exercice : 30 juin 2019

Chiffrier regroupé

Paraphe _____

Préparé par PF19080 2019-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2019-09-03	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Récul	Reclass	Rep	Rep 06/18	%Var.
11110 DESJARDINS (PRINCIPAL)	55 923,44	0,00	1 235,93	57 159,37	88 669,15	(36)
11120 DESJARDINS (COMITES)	300,02	0,00	0,00	300,02	11 456,75	(97)
11126 ENCAISSE - EXODE	5 938,64	0,00	0,00	5 938,64	3 951,78	50
11131 COFFRE FORT	5 456,50	0,00	0,00	5 456,50	8 583,50	(36)
11132 COFFRE-FORT - EXODE	4 315,00	0,00	0,00	4 315,00	8 009,80	(46)
11180 PETITE CAISSE	1 165,75	0,00	0,00	1 165,75	1 366,35	(15)
A Encaisse	73 099,35	0,00	1 235,93	74 335,28	122 037,33	(39)
12000 INVENTAIRE - EXODE	8 663,56	0,00	0,00	8 663,56	7 895,42	10
D. 1 Matières premières	8 663,56	0,00	0,00	8 663,56	7 895,42	10
11145 FRAIS PAYES D'AVANCE	2 285,43	0,00	0,00	2 285,43	1 347,91	70
H Frais payés d'avance	2 285,43	0,00	0,00	2 285,43	1 347,91	70
15360 EQUIPEMENT EXODE	17 151,48	0,00	0,00	17 151,48	17 151,48	0
15361 AC - EQUIPEMENT	(17 151,48)	0,00	0,00	(17 151,48)	(15 982,09)	7
O.10 Équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 169,39	(100)
31360 AUTOMNE - COTISATIONS JOU	(100 008,00)	0,00	0,00	(100 008,00)	(92 488,00)	8
31364 AUTOMNE - COTISATIONS SOIF	(6 840,00)	0,00	0,00	(6 840,00)	(7 552,00)	(9)
31365 AUTOMNE - COTISATIONS FOR	(6 372,00)	0,00	0,00	(6 372,00)	(3 328,00)	91
31366 HIVER - COTISATIONS JOUR	(84 280,00)	0,00	0,00	(84 280,00)	(70 456,00)	20
31367 HIVER - COTISATIONS SOIR	(5 940,00)	0,00	0,00	(5 940,00)	(15 944,00)	(63)
31368 HIVER - COTISATIONS FORMAT	(6 400,00)	0,00	0,00	(6 400,00)	(3 980,00)	61
20. 1 Cotisations étudiantes général	(209 840,00)	0,00	0,00	(209 840,00)	(193 748,00)	8
31362 AUTOMNE - COTISATIONS SUB	(11 000,00)	0,00	0,00	(11 000,00)	(16 000,00)	(31)
31363 AUTOMNE - COTISATIONS BUD	(10 000,00)	0,00	0,00	(10 000,00)	(12 000,00)	(17)
31370 RIVER - COTISATIONS SUBVEN	(15 000,00)	0,00	0,00	(15 000,00)	(18 000,00)	(17)
31371 RIVER COTISATIONS BUDGET	(10 000,00)	0,00	0,00	(10 000,00)	(12 000,00)	(17)
20. 2 Cotisations étudiantes affectée	(46 000,00)	0,00	0,00	(46 000,00)	(58 000,00)	(21)
31900 REVENU D'ACTIVITE EXTERNE	(102 457,23)	0,00	0,00	(102 457,23)	(122 603,71)	(16)
31905 REVENUS BIERES COMITE	(21 183,05)	0,00	0,00	(21 183,05)	(21 397,42)	(1)
20. 3 Activités – comités	(123 640,28)	0,00	0,00	(123 640,28)	(144 001,13)	(14)
31460 LIVRES USAGES: VENTE ETUDI	(13 028,50)	0,00	0,00	(13 028,50)	(14 183,17)	(8)
31461 LIVRES USAGES: AUTRES REC	(11,40)	0,00	0,00	(11,40)	(56,00)	(80)
31462 LIVRES USAGES: SERVICE	(2 741,73)	0,00	0,00	(2 741,73)	(3 150,98)	(13)
31463 LIVRES USAGES: LIVRES AGE	(4 436,11)	0,00	0,00	(4 436,11)	(5 922,34)	(25)
20. 4 Livres usagés	(20 217,74)	0,00	0,00	(20 217,74)	(23 312,49)	(13)
31600 REVENUS DE PHOTOC.-TELECO	(1 417,95)	0,00	0,00	(1 417,95)	(911,78)	56
20. 5 Photocopies	(1 417,95)	0,00	0,00	(1 417,95)	(911,78)	56
31640 VENTES MENSUELLES CAFE E	(618 974,76)	0,00	0,00	(618 974,76)	(599 318,06)	3
20. 6 Café Exode – ventes	(618 974,76)	0,00	0,00	(618 974,76)	(599 318,06)	3

ASSOCIATION GÉNÉRALE DI

14. 1-1

Fin d'exercice : 30 juin 2019

Chiffrier regroupé

Paraphe _____

Préparé par RF19080 2019-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2019-09-03	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Régl	Reclass	Rep	Rep 06/18	%Var.
42100 INFORMATION: MATERIEL	200,65	0,00	0,00	200,65	152,80	31
42101 INFORMATION : ACHAT QUOTID	955,22	0,00	0,00	955,22	1 043,62	(8)
35. 1 Information	1 155,87	0,00	0,00	1 155,87	1 196,42	(3)
42102 MOBILISATION : MANIFESTATIC	790,00	0,00	0,00	790,00	9 210,00	(91)
42103 MOB : PORTE DRAPEAU, AFFIC	7 337,23	0,00	0,00	7 337,23	527,42	1291
42129 HONORAIRES AVOCATS	0,00	0,00	0,00	0,00	833,33	(100)
35. 2 Mobilisation et grèves	8 127,23	0,00	0,00	8 127,23	10 570,75	(23)
42107 REPRESENTATION : LOGEMEN	0,00	0,00	0,00	0,00	215,24	(100)
35. 4 Représentation	0,00	0,00	0,00	0,00	215,24	(100)
42161 SUBVENTION EXTERNE	5 900,01	0,00	0,00	5 900,01	8 000,00	(26)
35. 5 Subventions externes	5 900,01	0,00	0,00	5 900,01	8 000,00	(26)
42104 Programme étudiant réfugié	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0
35.14 Programme étudiant réfugié	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0
42112 MATERIEL DE BUREAU	1 140,37	0,00	0,00	1 140,37	735,74	55
42114 PAPIER	1 016,87	0,00	0,00	1 016,87	1 116,59	(9)
42133 IMMOBILISATION COMITE	656,79	0,00	0,00	656,79	325,85	102
36. 1 Fournitures de bureau	2 814,03	0,00	0,00	2 814,03	2 178,18	29
42113 PHOTOCOPIEURS / FAX	15 125,61	0,00	0,00	15 125,61	14 229,81	6
36. 2 Frais de photocopies	15 125,61	0,00	0,00	15 125,61	14 229,81	6
42109 TELEPHONE	523,34	0,00	0,00	523,34	621,34	(16)
36. 3 Télécommunications	523,34	0,00	0,00	523,34	621,34	(16)
42117 SERVICES COMPTABLE	4 674,38	0,00	0,00	4 674,38	4 746,31	(2)
36. 4 Honoraires professionnels	4 674,38	0,00	0,00	4 674,38	4 746,31	(2)
42118 LOGICIELS COMPTABLES	2 209,46	0,00	0,00	2 209,46	0,00	0
42119 SUPPORT INFORMATIQUE	4 155,68	0,00	0,00	4 155,68	3 177,58	31
36. 5 Support informatique	6 365,14	0,00	0,00	6 365,14	3 177,58	100
42120 FRAIS BANCAIRES	2 723,70	0,00	0,00	2 723,70	3 123,20	(13)
36. 6 Frais bancaires	2 723,70	0,00	0,00	2 723,70	3 123,20	(13)
42111 ASSURANCE GROUPE - R.C.	13 370,19	0,00	0,00	13 370,19	14 404,08	(7)
36. 7 Assurances	13 370,19	0,00	0,00	13 370,19	14 404,08	(7)
42125 FRAIS DE PAYE CGI	2 546,45	0,00	0,00	2 546,45	2 238,33	14
42140 SALAIRE PERMANENCE AGECEV	87 926,79	0,00	0,00	87 926,79	83 073,61	6
42145 C.S.S.T.	3 671,57	0,00	0,00	3 671,57	3 515,90	4
36. 8 Salaires et charges sociales -	94 144,81	0,00	0,00	94 144,81	88 827,84	6
42130 IMPREVUS	34,00	0,00	0,00	34,00	34,00	0

ASSOCIATION GÉNÉRALE DI

14. 1-2

Fin d'exercice : 30 juin 2019

Chiffrier regroupé

Paraphe _____

Préparé par RF19080 2019-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2019-09-03	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Récul	Reclass	Rep	Rep 06/18	%Var.
36. 9 Divers	34,00	0,00	0,00	34,00	34,00	0
42142 CONTRACTUEL-LE-S	1 341,08	0,00	0,00	1 341,08	555,59	141
36.10 Contractuels	1 341,08	0,00	0,00	1 341,08	555,59	141
42134 LIVRES USAGES: AUTRES DEPI	515,00	0,00	0,00	515,00	478,35	8
42135 LIVRES USAGES: CONTRACTUE	7 711,95	0,00	0,00	7 711,95	9 108,80	(15)
42136 LIVRES USAGES: REMBOURSEI	12 030,30	0,00	0,00	12 030,30	13 700,15	(12)
37. 1 Livres usagés	20 257,25	0,00	0,00	20 257,25	23 287,30	(13)
42159 SUBVENTIONS ETUDIANTES	(1 140,00)	0,00	0,00	(1 140,00)	3 975,80	(129)
37. 4 Subventions (recouvrées)	(1 140,00)	0,00	0,00	(1 140,00)	3 975,80	(129)
42175 COMITES DE CONCENTRATION	89 875,75	0,00	0,00	89 875,75	98 812,94	(9)
37. 5 Comités de concentration	89 875,75	0,00	0,00	89 875,75	98 812,94	(9)
42169 COMITES: TECHNICIEN	5 388,50	0,00	0,00	5 388,50	5 654,04	(5)
42170 COMITES THEMATIQUES: DEPE	45 411,05	0,00	0,00	45 411,05	47 745,47	(5)
42171 COMITES: ALCOOL-BIERES	23 061,28	0,00	0,00	23 061,28	21 901,51	5
42172 COMITES: RACA	3 290,50	0,00	0,00	3 290,50	2 167,00	52
42173 COMITES: FRAIS DE PERMIS	1 425,00	0,00	0,00	1 425,00	1 440,00	(1)
37. 6 Comités thématiques	78 576,33	0,00	0,00	78 576,33	78 908,02	0
42150 AFFAIRES SOCIOCULTURELLE:	0,00	0,00	0,00	0,00	267,90	(100)
37. 7 Organisation socioculturelle	0,00	0,00	0,00	0,00	267,90	(100)
42160 COMMANDITE CVM	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0
37. 8 Commandites – SAECVM	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0
42128 AGENDA	16 303,90	0,00	0,00	16 303,90	15 932,51	2
37. 9 Agendas	16 303,90	0,00	0,00	16 303,90	15 932,51	2
42005 AMORTISSEMENT	1 169,39	0,00	0,00	1 169,39	1 169,37	0
40.14 Amortissement – immobilisati	1 169,39	0,00	0,00	1 169,39	1 169,37	0
42185 ACHAT PRODUITS MENSUELS (504 482,01	0,00	0,00	504 482,01	518 911,50	(3)
40.19 Achats et frais d'exploitation	504 482,01	0,00	0,00	504 482,01	518 911,50	(3)
42141 SALAIRE EXODE AGEVCM	128 099,67	0,00	0,00	128 099,67	117 833,53	9
40.20 Salaires et charges sociales	128 099,67	0,00	0,00	128 099,67	117 833,53	9
11400 COMPTES CLIENTS	1 328,02	0,00	0,00	1 328,02	0,02	*****
11401 COMPTE CLIENTS - EXODE	251,25	0,00	0,00	251,25	249,55	1
ACT1 Sommes à recevoir	1 579,27	0,00	0,00	1 579,27	249,57	533
21300 COMPTE FOURNISSEURS	(2 317,48)	0,00	0,00	(2 317,48)	(3 566,54)	(35)
21301 COMPTE FOURNISSEURS - EXC	0,00	0,00	0,00	0,00	(10 335,28)	(100)
21308 COMPTE A PAYER	(130 590,92)	0,00	0,00	(130 590,92)	(106 678,48)	22

ASSOCIATION GÉNÉRALE DI
14. 1-3

Fin d'exercice : 30 juin 2019

Chiffrier regroupé

Paraphe _____

Préparé par RF19080 2019-08-20	Resp mandat	Directeur BE0040 2019-09-03	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Récul	Reclass	Rep	Rep 06/18	%Var.
21309 COMPTE A PAYER: SALAIRES E	130 590,92	0,00	0,00	130 590,92	106 678,48	22
21522 FRAIS COURUS	(3 500,00)	0,00	0,00	(3 500,00)	(3 500,00)	0
CC. 1 Comptes fournisseurs et frais	(5 817,48)	0,00	0,00	(5 817,48)	(17 401,82)	(67)
21510 SALAIRES A PAYER	(4 261,00)	0,00	(1 235,93)	(5 496,93)	(5 354,46)	3
CC. 5 Salaires et vacances à payer	(4 261,00)	0,00	(1 235,93)	(5 496,93)	(5 354,46)	3
21340 TPS PAYEE SUR ACHATS	3 814,43	0,00	0,00	3 814,43	4 165,76	(8)
21350 TPS PERCUE SUR VENTES	(7 046,51)	0,00	0,00	(7 046,51)	(5 974,97)	18
21360 TVQ PERCUE SUR VENTES	(13 977,16)	0,00	0,00	(13 977,16)	(11 903,57)	17
21370 TVQ PAYEE SUR ACHATS	7 590,32	0,00	0,00	7 590,32	8 312,61	(9)
CC. 6 Sommes à remettre à l'État	(9 618,92)	0,00	0,00	(9 618,92)	(5 400,17)	78
21521 COTISATION EN AVANCE	(75 000,00)	0,00	0,00	(75 000,00)	(117 280,00)	(36)
PCT1 Cotisations perçues d'avance	(75 000,00)	0,00	0,00	(75 000,00)	(117 280,00)	(36)
26150 BENEFICES NON REPARTIS	12 736,83	0,00	0,00	12 736,83	8 549,08	49
TE. 1. 1 Régularisations	0,00	0,00	63 084,00	63 084,00	39 974,00	58
TE. 1. 1 Non affectés	12 736,83	0,00	63 084,00	75 820,83	48 523,08	56
TE. 2. 1 Régularisations	0,00	0,00	(1 169,00)	(1 169,00)	(2 339,00)	(50)
TE. 2. 1 Investi en immobilisations	0,00	0,00	(1 169,00)	(1 169,00)	(2 339,00)	(50)
TE. 3. 1 Régularisations	0,00	0,00	(61 915,00)	(61 915,00)	(37 635,00)	65
TE. 3. 1 début affectés fonds des cc	0,00	0,00	(61 915,00)	(61 915,00)	(37 635,00)	65
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0

Agence du revenu
du Canada Canada Revenue
Agency**Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)**

- Cette déclaration est pour :
 - les organismes sans but lucratif désignés à l'alinéa 149(1)) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
 - les organismes désignés à l'alinéa 149(1)e) de la Loi (c'est-à-dire les organisations agricoles, les *boards of trade* ou les chambres de commerce).
- Ces organismes doivent produire la présente déclaration s'ils répondent à l'un des critères suivants :
 - ils ont reçu, ou étaient en droit de recevoir pendant l'exercice, des dividendes imposables, des intérêts, des loyers ou des redevances d'une valeur totale de plus de 10 000 \$;
 - la valeur totale de leurs biens était de plus de 200 000 \$ à la fin de l'exercice précédent;
 - ils devaient produire la déclaration pour un exercice précédent.
- Pour savoir si l'organisme que vous représentez doit remplir la déclaration, consultez le T4117, *Guide d'impôt pour la déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)*.
- Envoyez votre déclaration au :
CF de Jonquière, Programme T1044, CP 1300 PDF Jonquière, Jonquière QC G7S 0L5

N'inscrivez rien ici

Section 1 – Identification

Exercice				Année				Année				Numéro d'entreprise, s'il y a lieu			
Du		2018-07-01		au		2019-06-30						13482 6734 RC0001			
Nom de l'organisme								Numéro de fiducie (T3), s'il y a lieu							
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECV)															
Adresse								Est-ce la dernière déclaration de l'organisme? Si oui, annexe une explication.							
255 ONTARIO EST								1 Oui <input type="checkbox"/>				2 Non <input checked="" type="checkbox"/>			
BUREAU 385-B															
Ville				Province				Code postal				Type d'organisme (Reportez-vous au guide T4117)			
MONTREAL				QC				H2X 1X6				4			
Nom et poste de la personne responsable								Numéro de téléphone							
Olivier Boucher															
Responsable de la mobilisation								(514) 982-0496							

Section 2 – Sommes reçues pendant l'exercice

Cotisations et droits d'adhésion	100	255 840
Subventions et paiements des gouvernements (fédéral, provincial ou municipal)	101	
Intérêts, dividendes imposables, loyers et redevances	102	
Produit de disposition d'immobilisations	103	
Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme	104	742 615
Dons	105	
Autres sommes reçues (précisez) livres usagés, photo	106	21 636
Total des sommes reçues (additionnez les lignes 100 à 106)	107	1 020 091

Section 3 – État de l'actif et du passif à la fin de l'exercice

Actif		
Méthode utilisée pour calculer les éléments d'actif	EXERCICE	
Encaisse et placements à court terme	108	74 335
Montants à recevoir des membres	109	
Montants à recevoir d'autres personnes (sommes non incluses à la ligne 109)	110	1 579
Frais payés d'avance	111	2 285
Stocks	112	8 664
Placements à long terme	113	
Immobilisations	114	
Autres éléments d'actif (précisez)	115	
Total de l'actif (additionnez les lignes 108 à 115)	116	86 863
Passif		
Sommes dues aux membres de l'organisme	117	
Sommes dues à toute autre personne (précisez) crédateurs/perçus av	118	95 933
Total du passif (additionnez les lignes 117 et 118)	119	95 933

Section 4 – Rémunération

Total de la rémunération et des avantages sociaux versés à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisme	120	222 245
Total de la rémunération et des avantages sociaux versés aux employés et dirigeants membres de l'organisme	121	0
Autres paiements à des membres (précisez)	122	0
Nombre de membres dans l'organisme		0
Nombre de membres ayant touché une rémunération ou d'autres sommes		0

Section 5 – Activités de l'organisme

Décrivez brièvement les activités de l'organisme. Si c'est la première année pour laquelle vous produisez cette déclaration, joignez une copie de l'énoncé de mission de l'organisme.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'organisme mène-t-il des activités à l'extérieur du Canada? 1 Oui 2 Non

Si oui, précisez à quel endroit :

Section 6 – Lieu de conservation des livres et des registres

Ne remplissez pas cette section si l'information correspond à celle de la Section 1.

Nom de la personne responsable

Adresse

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone

Section 7 – Attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tout document joint sont exacts et complets.

Olivier Boucher

Nom de la personne autorisée

Responsable de la mobilisation

Poste occupé

2019-09-03

Signature de la personne autorisée

Date (AAAA/MM/JJ)

Langue de correspondance
Indiquer la langue de votre choix

1 Français
French

Language of correspondence
Indicate the language of your choice

2 English
Anglais

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la *Loi* telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions. Consultez Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source et le Fichier de renseignements personnels ARC PPU 047.

Agence du revenu
du Canada Canada Revenue
Agency**Déclaration de renseignements des sociétés pour la transmission électronique**

- Vous devez remplir cette déclaration pour chaque déclaration de revenus des sociétés T2 initiale et modifiée transmise par voie électronique à l'Agence du revenu du Canada (ARC) en votre nom.
- En remplissant la section 2 et en signant la section 3, vous reconnaissez que, selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous devez conserver tous les documents utilisés pour remplir votre déclaration de revenus des sociétés et nous les fournir sur demande.
- La section 4 doit être remplie par vous ou par le spécialiste en transmission qui transmet votre déclaration de revenus des sociétés.
- Donnez l'original signé de cette déclaration au spécialiste en transmission et conservez-en une copie dans vos dossiers pendant six ans.
- **N'envoyez pas** ce formulaire à l'ARC à moins que nous vous le demandions.
- Nous sommes responsables de la confidentialité de vos renseignements fiscaux produits par voie électronique seulement après les avoir acceptés.

Section 1 – Identification

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001		
Année d'imposition ▶	De		À		Est-ce une déclaration modifiée? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	A	M	J	A	
	2018-07-01		2019-06-30		

Section 2 – Déclaration

Inscrivez les montants suivants, tels qu'ils figurent, selon le cas, dans votre déclaration de revenus des sociétés pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus :

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF (ligne 300)	4 836
Impôt de la partie I à payer (ligne 700)	
Surtaxe de la partie II à payer (ligne 708)	
Impôt de la partie III.1 à payer (ligne 710)	
Impôt de la partie IV à payer (ligne 712)	
Impôt de la partie IV.1 à payer (ligne 716)	
Impôt de la partie VI à payer (ligne 720)	
Impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724)	
Impôt de la partie XIV à payer (ligne 728)	
Impôt provincial ou territorial net à payer (ligne 760)	

Section 3 – Attestation et autorisation**Inscrivez-vous au courrier en ligne!**Recevez votre courrier de l'ARC électroniquement dans
Mon dossier d'entreprise à arc.gc.ca/mondossierentreprise

Je comprends qu'en fournissant une adresse courriel, j'inscris la société au service « Gérer le courrier en ligne ». Je comprends et j'accepte que tous les avis et les avis et autre correspondance admissibles à la livraison en ligne ne seront plus imprimés et envoyés par la poste. L'ARC avisera la société à cette adresse courriel lorsque du courrier à consulter dans Mon dossier d'entreprise requiert une attention immédiate. Les avis et la correspondance livrés en ligne seront présumés avoir été envoyés à la date de ces avis par courriel.

Adresse courriel pour le courrier en ligne (facultative) :

Je, Boucher Olivier Responsable de la mobilisation
Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné la déclaration de revenus T2 de la société, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis dans la déclaration T2 et cette déclaration de renseignements T183 Corp sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

J'autorise le spécialiste en transmission indiqué dans la section 4 à transmettre par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la section 1 et à modifier les renseignements produits initialement en réponse à toute erreur décelée par l'Agence du revenu du Canada. Cette autorisation expire lorsque le ministre du Revenu national accepte la déclaration transmise par voie électronique telle que produite.

2019-09-03
Date (aaaa/mm/jj)

Signature du signataire autorisé de la société

(514) 982-0496
Numéro de téléphone**Section 4 – Identification du spécialiste en transmission**

Le spécialiste en transmission nommé ci-dessous a transmis par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la section 1.

Mazars, S.E.N.C.R.L.01809

Nom de la personne ou de l'entreprise

Numéro du déclarant par voie électronique

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la *Loi* telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions. Consultez Info Source en allant à arc.gc.ca/gncy/tp/nfsrc/nfsrc-fra.html et le Fichier de renseignements personnels ARC PPU 047.

Agence du revenu
du Canada Canada Revenue
Agency**T2 – Déclaration de revenus des sociétés****200****EXONÉRÉE D'IMPÔT**

Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu fédéraux. Il se peut que cette déclaration tienne compte de modifications qui n'avaient pas été adoptées au moment de la publication.

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'Index général des renseignements financiers (IGRF), à votre centre fiscal. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.

Pour en savoir plus, visitez le canada.ca/impots ou consultez le guide T4012, Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

055 N'inscrivez rien ici**Identification**Numéro d'entreprise (NE) **001** 13482 6734 RC0001**Nom de la société****002** ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AC**Adresse du siège social**L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **010** Oui Non

Si oui, remplissez les lignes 011 à 018.

011 255 ONTARIO EST**012** BUREAU 385-BVille Province, territoire ou État
015 MONTREAL **016** QCPays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP
017 **018** H2X 1X6**Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social)**L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **020** Oui Non

Si oui, remplissez les lignes 021 à 028.

021 a/s de**022** 255 ONTARIO EST**023** BUREAU 385-BVille Province, territoire ou État
025 MONTREAL **026** QCPays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP
027 **028** H2X 1X6**Emplacement des livres comptables (s'il diffère de celui du siège social)**L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **030** Oui Non

Si oui, remplissez les lignes 031 à 038.

031 255 ONTARIO EST**032** BUREAU 385-BVille Province, territoire ou État
035 MONTREAL **036** QCPays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP
037 **038** H2X 1X6**040** Genre de société à la fin de l'année d'imposition (cochez une seule case)

- 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC)
- 2 Autre société privée
- 3 Société publique
- 4 Société contrôlée par une société publique
- 5 Autre société (précisez) **SANS BUT LUCRATIF**

Si le genre de société a changé durant l'année d'imposition, indiquez la date d'entrée en vigueur du changement **043**

Année Mois Jour

Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration?Début de l'année d'imposition Fin de l'année d'imposition
Année Mois Jour Année Mois Jour
060 2018-07-01 **061** 2019-06-30Y a-t-il eu acquisition de contrôle qui a entraîné l'application du paragraphe 249(4) depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? ... **063** Oui Non Si oui, donnez la date d'acquisition de contrôle **065**

Année Mois Jour

La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? **066** Oui Non S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? **067** Oui Non

Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une :

- constitution en société? **070** Oui Non
- fusion? **071** Oui Non

Si oui, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24.

Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? **072** Oui Non

Si oui, remplissez et joignez l'annexe 24.

Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? **076** Oui Non Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? **078** Oui Non Si un choix a été fait selon l'article 261, inscrivez la monnaie fonctionnelle utilisée **079**La société est-elle résidente du Canada? **080** Oui Non

Si non, indiquez le pays de résidence à la ligne 081 et remplissez et joignez l'annexe 97.

081Est-ce que la société non-résidente demande une exonération d'impôt selon une convention fiscale? **082** Oui Non

Si oui, remplissez et joignez l'annexe 91.

Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes :

- 085** 1 Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou i)
- 2 Exonérée selon l'alinéa 149(1)j)
- 3 Exonérée selon l'alinéa 149(1)t)
- 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149

N'inscrivez rien ici

095**096****898**

Annexes et formulaires à joindre**Renseignements des états financiers** : utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.**Annexes – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, joignez l'annexe indiquée, à moins d'avis contraire.**

	Oui	annexe
La société est-elle liée à une autre société?	150	9
La société est-elle une SPCC associée?	160	23
La société est-elle une SPCC associée qui demande la limite de dépenses?	161	49
La société a-t-elle au moins un actionnaire non-résident qui détient des actions avec droit de vote?	151	19
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	162	11
Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	163	44
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	164	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	165	15
La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal?	166	T5004
La société est-elle associée d'une société de personnes à laquelle un numéro de compte a été attribué?	167	T5013
La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance a-t-elle eu un droit de bénéficiaire sur une fiducie non-résidente à pouvoir discrétionnaire (sans tenir compte de l'article 94)?	168	22
La société détenait-elle des actions dans une ou plusieurs sociétés étrangères affiliées durant l'année d'imposition?	169	25
La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et/ou 105(1) du Règlement de l'impôt sur le revenu?	170	29
La société a-t-elle plus de 1 000 000 \$CAN d'opérations à déclarer avec des non-résidents avec lesquels elle a un lien de dépendance?	171	T106
Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société?	173	50
La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	172	
La société a-t-elle gagné un revenu d'au moins une page ou un site Web sur Internet?	180	88
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) pour l'impôt sur le revenu?	201	X 1
La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons de biens culturels, écosensibles ou de médicaments?	202	2
La société a-t-elle reçu des dividendes ou versé des dividendes imposables pour un remboursement au titre de dividendes?	203	3
La société déduit-elle des pertes quelconques?	204	4
La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou territorial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	205	5
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	206	6
(i) La société est-elle une SPCC et déclare-t-elle a) des revenus ou des pertes tirés de biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320 de la déclaration T2), b) des revenus tirés d'une société de personnes, c) des revenus tirés d'une entreprise à l'étranger, d) des revenus tirés d'une entreprise de prestation de services personnels, e) des revenus selon la division 125(1)a)(i)(C) ou 125(1)a)(i)(B), f) des revenus de placement total tel que défini au paragraphe 129(4) ou g) un montant qui lui est attribué selon le paragraphe 125(3.2) ou 125(8); ou (ii) la société est-elle un associé d'une société de personnes et a-t-elle attribué son plafond des affaires de société de personnes déterminé à un associé désigné selon le paragraphe 125(8)?	207	7
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	208	8
La société demande-t-elle des déductions pour ressources?	212	12
La société demande-t-elle des réserves déductibles?	213	13
La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	216	16
La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou une réduction d'impôt provincial pour caisses de crédit?	217	17
La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	218	18
La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle était une société non-résidente?	220	20
La société demande-t-elle un crédit fédéral, provincial ou territorial pour impôt étranger, ou un crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières?	221	21
La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada?	227	27
La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	231	31
La société fait-elle une demande pour des dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)?	232	T661
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés liées est de plus de 10 000 000 \$?	233	33/34/35
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés associées est de plus de 10 000 000 \$?	234	
La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	238	38
La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	242	42
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus sur des actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes versés?	243	43
La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1?	244	45
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie II, c.-à-d. à la surtaxe des fabricants de tabac?	249	46
Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	250	39
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	253	T1131
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique?	254	T1177
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1? (Démontrez vos calculs sur une feuille que vous intitulerez Annexe 92.)	255	92

Annexes et formulaires à joindre – suite de la page 2

	Oui	annexe
La société a-t-elle été affiliée à des sociétés étrangères durant l'année d'imposition?	<input checked="" type="checkbox"/> 271	T1134
La société a-t-elle possédé ou détenu des biens étrangers déterminés dont le coût indiqué total, à un moment quelconque de l'année, a dépassé 100 000 \$CAN?	<input checked="" type="checkbox"/> 259	T1135
La société a-t-elle transféré ou prêté des biens à une fiducie non-résidente?	<input type="checkbox"/> 260	T1141
La société a-t-elle reçu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	<input type="checkbox"/> 261	T1142
La société a-t-elle une convention pour attribuer de l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada?	<input type="checkbox"/> 262	T1145
La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles engagées dans le cadre de contrats de RS&DE?	<input type="checkbox"/> 263	T1146
La société a-t-elle une convention avec des sociétés associées pour attribuer les salaires d'employés déterminés pour la RS&DE?	<input type="checkbox"/> 264	T1174
La société a-t-elle payé des dividendes imposables (autres que des dividendes sur les gains en capital) durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/> 265	55
La société a-t-elle fait un choix selon le paragraphe 89(11) de ne pas être une SPCC?	<input type="checkbox"/> 266	T2002
La société a-t-elle révoqué un choix précédent fait selon le paragraphe 89(11)?	<input type="checkbox"/> 267	T2002
La société [SPCC ou compagnie d'assurance dépôts (CAD)] a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux général (CRTG) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/> 268	53
La société (autre qu'une SPCC ou CAD) a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux réduit (CRTR) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/> 269	54

Renseignements supplémentaires

La société a-t-elle utilisé les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la préparation de ses états financiers?	<input checked="" type="checkbox"/> 270	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
La société est-elle inactive?	<input checked="" type="checkbox"/> 280	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Quelle est la principale activité productive de recettes commerciales de la société?	541990	Tous les autres services professionnels, scientifiques et techniques	
Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes.	<input checked="" type="checkbox"/> 284	SERVICES AUX MEMBRES-ASSOCIATION ETUDIANTE	<input checked="" type="checkbox"/> 285
	<input checked="" type="checkbox"/> 286		100,000 %
	<input checked="" type="checkbox"/> 288		287 %
			289 %
La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition?	<input checked="" type="checkbox"/> 291	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition?	<input checked="" type="checkbox"/> 292	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Désirez-vous verser des acomptes provisionnels trimestriels, si vous êtes admissible?	<input checked="" type="checkbox"/> 293	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si la société était admissible à verser des acomptes provisionnels trimestriels pour une partie de l'année d'imposition, indiquez la date à partir de laquelle la société n'était plus admissible	<input checked="" type="checkbox"/> 294	Année Mois Jour	
Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition?	<input checked="" type="checkbox"/> 295	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF	<input checked="" type="checkbox"/> 300	4 836	A
Moins :			
Dons de bienfaisance (annexe 2)	<input checked="" type="checkbox"/> 311		
Dons de biens culturels (annexe 2)	<input checked="" type="checkbox"/> 313		
Dons de biens écosensibles (annexe 2)	<input checked="" type="checkbox"/> 314		
Dons de médicaments faits avant le 22 mars, 2017 (annexe 2)	<input checked="" type="checkbox"/> 315		
Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3)	<input checked="" type="checkbox"/> 320		
Déduction de l'impôt de la partie VI.1*	<input checked="" type="checkbox"/> 325		
Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4)	<input checked="" type="checkbox"/> 331		
Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	<input checked="" type="checkbox"/> 332		
Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	<input checked="" type="checkbox"/> 333		
Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4)	<input checked="" type="checkbox"/> 334		
Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4)	<input checked="" type="checkbox"/> 335		
Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale	<input checked="" type="checkbox"/> 340		
Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection	<input checked="" type="checkbox"/> 350		
Total partiel			B
Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 »)		4 836	C
Ajouts selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii)	<input checked="" type="checkbox"/> 355		D
Revenu imposable (montant C plus montant D)	<input checked="" type="checkbox"/> 360	4 836	
Revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t) (pour les années d'imposition qui commencent avant 2019)	<input checked="" type="checkbox"/> 370		
Revenu imposable pour les sociétés ayant un revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t) (ligne 360 moins ligne 370)			Z
Revenu imposable pour l'année provenant d'une entreprise de prestation de services personnels			Z.1

* Ce montant est égal à 3,5 fois l'impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724, page 9).

Déduction accordée aux petites entreprises**Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)**

Montant admissible à la déduction accordée aux petites entreprises (annexe 7)	400	A
Revenu imposable de la ligne 360 (page 3), moins 100/28 (3,57143) du montant de la ligne 632* (page 8), moins 4 fois le montant de la ligne 636** (page 8), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I selon une loi fédérale	405	B
Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous)	410	C

Remarques :

- S'il s'agit d'une SPCC qui n'était pas associée, inscrivez 500 000 \$. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, multipliez ce montant par le nombre de jours dans l'année d'imposition divisé par 365. Inscrivez le résultat à la ligne 410.
- Si la SPCC était associée à d'autres sociétés, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires**Réduction du plafond des affaires liée au capital imposable**

Montant C	x	415 ***	D	=	11 250	E
-----------	---	---------	---	---	--------	---

Réduction du plafond des affaires liée au revenu de placement passif

Revenu de placement total ajusté (annexe 7)****	417	-	50 000	=		F
---	-----	---	--------	---	--	---

Montant C	x	Montant F	=	100 000	G
-----------	---	-----------	---	---------	---

Total partiel (montant le plus élevé : montant E ou montant G)	422	H
--	-----	---

Plafond des affaires réduit pour les années d'imposition qui commencent avant 2019 (montant C moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)	425	I
--	-----	---

Plafond des affaires réduit pour les années d'imposition qui commencent après 2018 (montant C moins montant H) (si négatif, inscrivez « 0 »)	426	J
--	-----	---

Plafond des affaires que la SPCC attribue selon le paragraphe 125(3.2) (ligne 515, page 5)		K
--	--	---

Plafond des affaires réduit après attribution pour les années d'imposition qui commencent avant 2019 (montant I moins montant K)	427	L
--	-----	---

Plafond des affaires réduit après attribution pour les années d'imposition qui commencent après 2018 (montant J moins montant K)	428	M
--	-----	---

Déduction accordée aux petites entreprises**Années d'imposition qui commencent avant 2019**

Le moins élevé des montants A, B, C ou L	x	Nombre de jours dans l'année d'imposition avant le 1 ^{er} janvier 2018	x	17,5 % =	1
		365			

Le moins élevé des montants A, B, C ou L	x	Nombre de jours dans l'année d'imposition après le 31 décembre 2017 et avant le 1 ^{er} janvier 2019	x	18 % =	2
		365			

Le moins élevé des montants A, B, C ou L	x	Nombre de jours dans l'année d'imposition après le 31 décembre 2018	x	19 % =	3
		365			

Années d'imposition qui commencent après 2018

Le moins élevé des montants A, B, C ou M.	x	19 % =	4
---	---	--------	---

Déduction accordée aux petites entreprises (total des montants 1 à 4)	430	N
---	-----	---

Inscrivez le montant N au montant J, page 8.

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger qui s'applique au revenu d'entreprise et qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

***** Les grandes sociétés**

• Si la société n'était pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition précédente moins 10 000 000 \$) x 0,225 %.

• Si la société n'est pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition courante moins 10 000 000 \$) x 0,225 %.

• Si la société est associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, lisez les règles spéciales indiquées à l'annexe 23.

**** Inscrivez le revenu de placement total ajusté de la société et de toutes les sociétés associées. Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, utilisez le total des lignes 744 de l'annexe 7. Autrement, utilisez le total des lignes 745 de l'année d'imposition précédente.

Déduction accordée aux petites entreprises (suite)

Revenu de société déterminé et attribution selon le paragraphe 125(3.2)

O1 Nom de la société qui reçoit le revenu et le montant attribué	O Numéro d'entreprise de la société qui reçoit le montant attribué	P Revenu versé selon la division 125(1)a)(i)(B) à la société inscrite dans la colonne O ³	Q Plafond des affaires attribué à la société inscrite dans la colonne O ⁴
	490	500	505
1.			

Total **510** Total **515**

Remarques :

3. Ce montant est [tel que défini dans le paragraphe 125(7) **revenu de société déterminé a)(i)**] le total des sommes dont chacune est un montant de revenu de la société pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement qui provient de la fourniture de biens ou services à une société privée (directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit), si les énoncés ci-après se vérifient :
- (A) à un moment donné de l'année, la société (ou l'un de ses actionnaires) ou une personne qui a un lien de dépendance avec la société (ou avec l'un de ses actionnaires) détient une participation directe ou indirecte dans la société privée,
 - (B) il ne s'avère pas que la totalité ou la presque totalité de son revenu pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement provient de la fourniture de biens ou services :
 - (I) soit à des personnes (sauf la société privée) avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance,
 - (II) soit à des sociétés de personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance, sauf une société de personnes dans laquelle une personne qui a un lien de dépendance avec la société détient une participation directe ou indirecte.
4. Le montant du plafond des affaires que vous attribuez à une SPCC ne peut être plus élevé que le montant déterminé par la formule A – B, où A est le montant du revenu indiqué à la colonne P à l'égard de la SPCC, et B est la partie du montant décrit dans A que vous pouvez déduire à l'égard du montant du revenu visé dans les divisions 125(1)a)(i)(A) ou (B) pour l'année. Le montant de la ligne 515 ne peut être plus élevé que celui de la ligne 425 (426 pour les années d'imposition qui commencent après 2018).

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien

Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année d'imposition

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	A
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	B
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	C
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	432	D
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (428 au lieu de 427 pour les années d'imposition qui commencent après 2018) (page 4)	E
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)*	F
Total partiel (additionnez les montants B à F)	▶	G
Montant A moins montant G (si négatif, inscrivez « 0 »)	H
Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – Montant H multiplié par 13 %	I

* Sauf pour une société qui est, tout au long de l'année, une société coopérative [selon le paragraphe 136(2)] ou une caisse de crédit.

Réduction d'impôt générale

Ne remplissez pas cette section si vous êtes une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire, une société de placement à capital variable ou une société qui a un revenu imposable non assujéti au taux d'impôt de 38 %.

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	J
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	K
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	L
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	434	M
Total partiel (additionnez les montants K à M)	▶	N
Montant J moins montant N (si négatif, inscrivez « 0 »)	O
Réduction d'impôt générale – Montant O multiplié par 13 %	P

Inscrivez le montant P à la ligne 639, page 8.

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I**Société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition**

Revenu de placement total (annexe 7)	440	x	30 2 / 3 % =	_____	A
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8)				_____	B
Revenu de placement étranger (annexe 7)	445	x	8 % =	_____	C
Total partiel (montant B moins montant C) (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____	D
Montant A moins montant D (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____	E
Revenu imposable (ligne 360, page 3)				_____	F
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (428 au lieu de 427 pour les années d'imposition qui commencent après 2018) (page 4)				_____	G
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8)		x	75 / 29 =	_____	H
Crédit pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (ligne 636, page 8)		x	4 =	_____	I
Total partiel (additionnez les montants G à I)				_____	J
Total partiel (montant F moins montant J) (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____	K
Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 9)				_____	M
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – Montant le moins élevé : E, L ou M				450	N

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent avant 2019)

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition précédente	460			_____	
Remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente	465			_____	
Total partiel (ligne 460 moins ligne 465)				_____	O
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450 ci-dessus)				_____	P
Total de l'impôt de la partie IV à payer (annexe 3)				_____	Q
Montant net de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	480			_____	
Total partiel (montant P plus montant Q plus ligne 480)				_____	R
Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition – Montant O plus montant R				485	

Remboursement au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent avant 2019)**Société privée ou assujettie au moment du paiement des dividendes imposables dans l'année d'imposition**

Dividendes imposables versés dans l'année d'imposition (ligne 460, page 3 de l'annexe 3)		x	38 1 / 3 % =	_____	S
Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition (ligne 485 ci-dessus)				_____	T
Remboursement au titre de dividendes – Montant le moins élevé : S ou T				_____	U
Inscrivez le montant U à la ligne 784, page 9.					

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent après 2018)

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD) à la fin de l'année d'imposition précédente	460		
Remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente	465		
IMRTD net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale.	480		
Total partiel (ligne 460 moins ligne 465 plus ligne 480)			A
Compte de revenu à taux général (CRTG) à la fin de l'année d'imposition précédente (ligne 100 de l'annexe 53)			B
Total des dividendes déterminés versés dans l'année d'imposition précédente (ligne 300 de l'annexe 53)			C
Total des désignations excessives de dividendes déterminés dans l'année d'imposition précédente (ligne 310 de l'annexe 53)			D
Total partiel (montant C moins montant D) (si négatif, inscrivez « 0 »)			E
CRTG net à la fin de l'année d'imposition précédente (montant B moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)			F
CRTG transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale (total des lignes 230 et 240 de l'annexe 53)			G
Total partiel (montant F plus montant G)			H
Montant H multiplié par 38 1 / 3 %			I
Impôt en main remboursable au titre de dividendes déterminés (IMRTDD) à la fin de l'année d'imposition précédente (Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, le moins élevé des montants A ou I. Autrement, utilisez la ligne 530 de l'année d'imposition précédente.)	520		J
Impôt en main remboursable au titre de dividendes non déterminés (IMRTDND) à la fin de l'année d'imposition précédente (Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, montant A moins montant I. Autrement, utilisez la ligne 545 de l'année d'imposition précédente.) (si négatif, inscrivez « 0 »)	535		K
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes imposables reçus de sociétés rattachées (montant 2G de l'annexe 3)			L
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes déterminés reçus de sociétés non rattachées (montant 2J de l'annexe 3)			M
Total partiel (montant L plus montant M)			N
IMRTDD net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	525		O
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRTDD pour l'année d'imposition précédente	570		P
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450, page 6)			Q
Impôt de la partie IV avant déductions (montant 2A de l'annexe 3)			R
Impôt de la partie IV attribué à l'IMRTDD (montant N)			S
Réduction de l'impôt de la partie IV en raison de l'impôt de la partie IV.1 à payer (montant 4D de l'annexe 43)			T
Total partiel (montant R moins total des montants S et T)			U
IMRTDND net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	540		V
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRTDND pour l'année d'imposition précédente	575		W
38 1/3% du total des pertes appliquées en réduction de l'impôt de la partie IV (montant 2D de l'annexe 3)			X
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRTDND, après déduction des pertes demandées (montant U moins montant X) (si négatif, inscrivez « 0 »)			Y
IMRTDND à la fin de l'année d'imposition* (total des montants K, Q, V et Y moins montant W) (si négatif, inscrivez « 0 »)	545		
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRTDD, après déduction des pertes demandées (montant N moins montant X plus montant U, si le montant X est supérieur au montant U, autrement, montant N) (si négatif, inscrivez « 0 »)			Z
IMRTDD à la fin de l'année d'imposition* (total des montants J, O et Z moins montant P) (si négatif, inscrivez « 0 »)	530		

* Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter l'Aide (F1).

Remboursement au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent après 2018)

38 1/3% du total des dividendes déterminés versés dans l'année d'imposition (montant 3A de l'annexe 3)		AA
Solde de l'IMRTDD à la fin de l'année d'imposition (ligne 530)		BB
Remboursement au titre de dividendes déterminés (le moins élevé des montants AA ou BB)		CC
38 1/3% du total des dividendes non déterminés imposables versés dans l'année d'imposition (montant 3B de l'annexe 3)		DD
Solde de l'IMRTDND à la fin de l'année d'imposition (ligne 545)		EE
Remboursement au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants DD ou EE)		FF
Montant DD moins montant EE (si négatif, inscrivez « 0 »)		GG
Montant BB moins montant CC (si négatif, inscrivez « 0 »)		HH
Remboursement additionnel au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants GG ou HH)		II
Remboursement au titre de dividendes* – Montant CC plus montant FF plus montant II		JJ

Inscrivez le montant JJ à la ligne 784, page 9.

* Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter l'Aide (F1).

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I : revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas) multiplié par 38 %	550	A
Impôt additionnel sur le revenu d'une entreprise de prestation de services personnels (article 123.5)		
Revenu imposable provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	555 x 5 % = 560	B
Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	602	C
Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) (pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC)		
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)		D
Revenu imposable (ligne 360, page 3)		E
Moins :		
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (428 au lieu de 427 pour les années d'imposition qui commencent après 2018) (page 4)		F
Montant net (montant E moins montant F)		G
Impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC : 10 2 / 3 % du montant le moins élevé, montant D ou montant G	604	H
Total partiel (additionnez les montants A, B, C et H)		I
Moins :		
Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4)		J
Abattement d'impôt fédéral	608	
Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation (annexe 27)	616	
Déduction pour société de placement	620	
Gains en capital imposés	624	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21)	632	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21)	636	
Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant I, page 5)	638	
Réduction d'impôt générale (montant P, page 5)	639	
Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21)	640	
Déduction pour banque canadienne admissible selon l'article 125.21	641	
Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	648	
Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	652	
Total partiel		K
Impôt de la partie I à payer – Montant I moins montant K		L
Inscrivez le montant L à la ligne 700, page 9.		

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis selon la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels par l'institution. Consultez le Fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 à canada.ca/arc-info-source.

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (montant L, page 8)	700
Surtaxe de la partie II à payer (annexe 46)	708
Impôt de la partie III.1 à payer (annexe 55)	710
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3)	712
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43)	716
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38)	720
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43)	724
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92)	727
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20)	728

Total de l'impôt fédéral

Plus l'impôt provincial ou territorial :

Administration provinciale ou territoriale . . . **750** QC
(s'il y en a plus d'une, inscrivez « multiples » et remplissez l'annexe 5)

Impôt provincial ou territorial net à payer (sauf Québec et Alberta) . . . **760**
Total de l'impôt à payer **770** A

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	780
Remboursement au titre de dividendes (montant U, page 6 ou montant JJ, page 7)	784
Remboursement fédéral au titre des gains en capital (annexe 18)	788
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	792
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131)	796
Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177)	797
Impôt retenu à la source	800
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu 801	
Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital (annexe 18)	808
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5)	812
Impôt payé par acomptes provisionnels	840
Crédit d'impôt pour la main-d'œuvre à l'intention des organisations journalistiques admissibles	
Total des crédits 890	

Solde (montant A moins montant B)

Code de remboursement **894** Remboursement

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**.
Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.
Inscrivez le montant à l'endroit approprié. En général, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde dû

Pour en savoir plus sur les modes de paiement, allez à canada.ca/paiement.

Demande de dépôt direct

Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements suivants :

Commencer Corriger les renseignements **910** Numéro de succursale
914 Numéro de l'institution **918** Numéro de compte

Si la société était une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai d'un mois suivant la date d'exigibilité du solde? . . . **896** Oui Non

Si la déclaration a été préparée par un spécialiste en déclarations moyennant des frais, inscrivez son numéro de TED . . . **920** O1809

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Attestation

Je, **950** Boucher Nom **951** Olivier Prénom **954** Responsable de la mobilisation Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 2019-09-03 Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société

956 (514) 982-0496 Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si **non**, fournissez les renseignements ci-dessous **957** Oui Non

958 Nom de l'autre personne autorisée **959** Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence

Indiquez votre langue de correspondance en inscrivant **2** pour français ou **1** pour anglais. **990** 2

Agence du revenu
du Canada Canada Revenue
Agency

ANNEXE 100

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Numéro du formulaire 100

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2019-06-30

Renseignements du bilan

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Actif				
	Total de l'actif à court terme	1599 +	86 863	131 530
	Total des immobilisations	2008 +	17 151	17 151
	Total de l'amortissement cumulé des immobilisations	2009 -	17 151	15 982
	Total de l'actif incorporel	2178 +		
	Total de l'amortissement cumulé de l'actif incorporel	2179 -		
	Total de l'actif à long terme	2589 +		
	* Actif détenu en fiducie	2590 +		
	Total de l'actif (poste obligatoire)	2599 =	86 863	132 699
Passif				
	Total du passif à court terme	3139 +	95 933	145 436
	Total du passif à long terme	3450 +		
	* Dettes de second rang	3460 +		
	* Sommes détenues en fiducie	3470 +		
	Total du passif (poste obligatoire)	3499 =	95 933	145 436
Capitaux propres				
	Total des capitaux propres (poste obligatoire)	3620 +	-9 070	-12 737
	Total du passif et des capitaux propres	3640 =	86 863	132 699
Bénéfices non répartis				
	Bénéfices non répartis/déficit – fin de l'exercice (poste obligatoire)	3849 =	-9 070	-12 737

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Actif à court terme**ANNEXE 100**

Numéro du formulaire 1599

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Encaisse et dépôts				
	Encaisse	1001	74 335	122 037
	Encaisse et dépôts		<u>74 335</u>	<u>122 037</u>
Comptes clients				
	* Comptes clients	1060	1 579	250
	Comptes clients		<u>1 579</u>	<u>250</u>
Stocks				
	* Stocks	1120	8 664	7 895
	Stocks		<u>8 664</u>	<u>7 895</u>
Autres éléments d'actif à court terme				
	Dépenses payées d'avance	1484	2 285	1 348
	Autres éléments d'actif à court terme		<u>2 285</u>	<u>1 348</u>
	Total de l'actif à court terme	1599	<u>86 863</u>	<u>131 530</u>

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Immobilisations et amortissement cumulé**ANNEXE 100**

Numéro du formulaire 2008/2009

Compte	Description	IGRF	Immobilisations	Amortissement cumulé	Année précédente
Machines, matériel, meubles et accessoires					
	Autres machines et matériel	1785 +	17 151		17 151
	Amortissement cumulé des autres machines et autre matériel	1786		- 17 151	15 982
	Total		<u>17 151</u>	<u>17 151</u>	
	Total des immobilisations	2008 =	<u>17 151</u>		<u>17 151</u>
	Total de l'amortissement cumulé des immobilisations	2009		= <u>17 151</u>	<u>15 982</u>

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Passif à court terme**ANNEXE 100**

Numéro du formulaire 3139

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Montants et charges à payer				
	* Montants et charges à payer	2620	5 817	17 402
	Salaires à payer	2624	5 497	5 354
	Montants et charges à payer		11 314	22 756
	* Taxes et impôts à payer	2680	9 619	5 400
Autres éléments du passif à court terme				
	* Autres éléments du passif à court terme	2960	75 000	117 280
	Autres éléments du passif à court terme		75 000	117 280
	Total du passif à court terme	3139	95 933	145 436

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Capitaux propres**ANNEXE 100**

Numéro du formulaire 3620

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
	* Bénéfices non répartis/déficit	3600 +	-9 070	-12 737
	Total des capitaux propres	3620 =	-9 070	-12 737

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

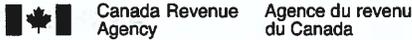
Bénéfices non répartis/déficit**ANNEXE 100**

Numéro du formulaire 3849

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
	* Bénéfices non répartis/déficit – début de l'exercice	3660	+ -12 737	-8 549
	* Revenu net/perte nette	3680	+ 3 667	-4 188
	Bénéfices non répartis/déficit – fin de l'exercice	3849	= -9 070	-12 737

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.



ANNEXE 125

Numéro du formulaire 125

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2019-06-30

Renseignements de l'état des résultats

Description	IGRF
Nom commercial	0001
Description de l'activité	0002
Numéro de séquence	0003 01

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Renseignements de l'état des résultats				
	Total des ventes de biens et services	8089	+	
	Coût des ventes	8518	-	
	Profit brut/perte brute	8519	=	
	Coût des ventes	8518	+	
	Total des frais d'exploitation	9367	+	1 016 424
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	=	1 016 424
	Total des revenus (poste obligatoire)	8299	+	1 020 091
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	-	1 023 479
	Revenu non agricole net	9369	=	3 667
				-4 188
Renseignements de l'état du revenu agricole				
	Total des revenus agricoles (poste obligatoire)	9659	+	
	Total des dépenses agricoles (poste obligatoire)	9898	-	
	Total des revenus agricoles nets	9899	=	
	Revenu net/perte nette avant impôts et éléments extraordinaires	9970	=	3 667
				-4 188
	Total-autres revenus étendus	9998	=	

Éléments extraordinaires et revenu (liés à l'annexe 140)

	Éléments extraordinaires	9975	-	
	Règlements juridiques	9976	-	
	Profits/pertes non matérialisés	9980	+	
	Éléments inhabituels	9985	-	
	Impôts sur le revenu exigibles de l'exercice	9990	-	
	Provision pour impôts sur le revenu futurs (différés)	9995	-	
	Total-autres revenus étendus	9998	+	
	Revenu net/perte nette après impôts et éléments extraordinaires (poste obligatoire)	9999	=	3 667
				-4 188

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Revenus

Numéro du formulaire 8299

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Montants reçus d'OSBL				
	Cotisations	8222	255 840	251 748
	Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme	8224	742 615	743 319
	Montants reçus d'OSBL		998 455	995 067
Autres revenus				
	* Autres revenus	8230	21 636	24 224
	Autres revenus		21 636	24 224
	Total des revenus	8299 =	1 020 091	1 019 291

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Frais d'exploitation**ANNEXE 125**

Numéro du formulaire 9367

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
	* Amortissement des biens corporels	8670	1 169	1 169
Assurances				
	* Assurances	8690	13 370	14 404
	Assurances		<u>13 370</u>	<u>14 404</u>
Intérêts et frais bancaires				
	Frais bancaires	8715	2 725	3 122
	Intérêts et frais bancaires		<u>2 725</u>	<u>3 122</u>
Frais de bureau				
	* Frais de bureau	8810	17 974	16 442
	Frais de bureau		<u>17 974</u>	<u>16 442</u>
Honoraires professionnels				
	* Honoraires professionnels	8860	4 674	4 746
	Honoraires professionnels		<u>4 674</u>	<u>4 746</u>
Salaires et traitements				
	* Salaires et traitements	9060	222 245	206 662
	Salaires et traitements		<u>222 245</u>	<u>206 662</u>
	* Contrats de sous-traitance	9110	1 341	556
Fournitures				
	Dépenses liées à l'informatique	9150	6 365	3 178
	Fournitures		<u>6 365</u>	<u>3 178</u>
Frais de déplacement				
	* Frais de déplacement	9200		215
	Frais de déplacement			<u>215</u>
Services publics				
	Téléphone et télécommunications	9225	523	621
	Services publics		<u>523</u>	<u>621</u>
Autres dépenses				
	* Autres dépenses	9270	746 038	772 364
	Autres dépenses		<u>746 038</u>	<u>772 364</u>
	Total des frais d'exploitation	9367	<u>1 016 424</u>	<u>1 023 479</u>

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.



Liste de contrôle des notes

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2019-06-30

- Les sections 1, 2 et 3 de cette annexe doivent être remplies de la perspective de la personne (désignée dans ces sections comme le **comptable**) qui a préparé ou établi les états financiers. Si la personne qui prépare la déclaration de revenus n'est pas le comptable tel que mentionné plus haut, elle doit quand même remplir les sections 1, 2, 3 et 4, s'il y a lieu.
- Pour plus de précisions, consultez le guide RC4088, *Index général des renseignements financiers (IGRF)*, et le guide T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.
- Remplissez cette annexe et joignez-en une copie à votre déclaration T2 avec les autres annexes de l'IGRF.

Section 1 – Renseignements sur le comptable qui a préparé ou établi les états financiers

Le comptable a-t-il un titre professionnel? **095** Oui Non

Le comptable est-il rattaché* à la société? **097** Oui Non

Remarque

Si le comptable n'a aucun titre professionnel ou s'il est rattaché à la société, vous n'avez pas à remplir les sections 2 et 3 de cette annexe. Cependant, vous devez remplir la section 4, s'il y a lieu.

* Une personne est rattachée à une société lorsqu'elle est l'un des suivants : (i) un actionnaire de la société qui possède plus de 10 % des actions ordinaires; (ii) un administrateur, un cadre ou un employé de la société; (iii) une personne ayant un lien de dépendance avec la société.

Section 2 – Type de participation aux états financiers

Choisissez l'énoncé qui représente le plus haut degré de participation du comptable : **198**

Remettre un rapport d'un vérificateur 1

Remettre un rapport de mission d'examen 2

Préparer une mission de compilation 3

Section 3 – Réserves

Si vous avez choisi 1 ou 2 sous **Type de participation aux états financiers** ci-dessus, répondez à la question suivante :

Le comptable a-t-il formulé une réserve? **099** Oui Non

Section 4 – Autres renseignements

Si vous avez un titre professionnel et n'êtes pas le comptable associé aux états financiers dans la section 1 ci-dessus, choisissez une des options suivantes : **110**

Vous avez préparé la déclaration de revenus (les états financiers ont été préparés par le client) 1

Vous avez préparé la déclaration de revenus et l'information financière qu'elle contient (les états financiers n'ont pas été préparés) 2

Des notes afférentes aux états financiers ont-elles été préparées? **101** Oui Non

Si vous avez répondu **oui** à la ligne 101, répondez aux lignes 104 à 107 ci-dessous :

Un événement postérieur à la clôture de l'exercice est-il indiqué dans les notes? **104** Oui Non

La réévaluation d'éléments d'actif est-elle mentionnée dans les notes? **105** Oui Non

Y a-t-il des renseignements sur des éléments de passif éventuel dans les notes? **106** Oui Non

Y a-t-il des renseignements sur les engagements de la société dans les notes? **107** Oui Non

La société a-t-elle des placements dans des coentreprises ou des sociétés de personnes? **108** Oui Non

Section 4 – Autres renseignements (suite)**Baisse de valeur et changements de la juste valeur**

Est-ce qu'un montant a été comptabilisé dans le revenu net ou dans les autres éléments du résultat étendu à la suite d'une perte liée à une baisse de valeur au cours de l'année d'imposition, de la reprise d'une perte liée à une baisse de valeur comptabilisée dans une année d'imposition précédente ou d'un changement de la juste valeur au cours de l'année d'imposition, pour un des biens suivants?

200 Oui Non

Si oui, inscrivez le montant comptabilisé :

		Au revenu net Augmentation (diminution)		Aux autres éléments du résultat étendu Augmentation (diminution)
Immobilisations corporelles	210	_____	211	_____
Immobilisations incorporelles	215	_____	216	_____
Immeubles de placement	220	_____		_____
Actifs biologiques	225	_____		_____
Instruments financiers	230	_____	231	_____
Autre	235	_____	236	_____

Instruments financiers

Est-ce que la société a radié du bilan un ou des instruments financiers au cours de l'année d'imposition (autre que les comptes clients)?

250 Oui Non

Est-ce que la société a utilisé une comptabilité de couverture au cours de l'année d'imposition?

255 Oui Non

Est-ce que la société a cessé d'utiliser une comptabilité de couverture au cours de l'année d'imposition?

260 Oui Non

Redressements au solde d'ouverture des capitaux propres

Est-ce qu'un montant a été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ou des capitaux propres, afin de corriger une erreur, de constater un changement dans la politique comptable ou d'adopter une nouvelle norme comptable durant l'année d'imposition courante?

265 Oui Non

Si oui, un rapprochement des comptes distinct doit être tenu.

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Numéro du formulaire 100

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2019-06-30

Actif – lignes 1000 à 2599

1001	74 335	1060	1 579	1120	8 664
1484	2 285	1599	86 863	1785	17 151
1786	-17 151	2008	17 151	2009	-17 151
2599	86 863				

Passif – lignes 2600 à 3499

2620	5 817	2624	5 497	2680	9 619
2960	75 000	3139	95 933	3499	95 933

Capitaux propres – lignes 3500 à 3640

3600	-9 070	3620	-9 070	3640	86 863
-------------	--------	-------------	--------	-------------	--------

Bénéfices non répartis – lignes 3660 à 3849

3660	-12 737	3680	3 667	3849	-9 070
-------------	---------	-------------	-------	-------------	--------

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

ANNEXE 125

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Numéro du formulaire 125

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2019-06-30

Description

Numéro de séquence 0003 01

Revenus – lignes 8000 à 8299

8222	255 840	8224	742 615	8230	21 636
8299	1 020 091				

Frais d'exploitation – lignes 8520 à 9369

8670	1 169	8690	13 370	8715	2 725
8810	17 974	8860	4 674	9060	222 245
9110	1 341	9150	6 365	9225	523
9270	746 038	9367	1 016 424	9368	1 016 424
9369	3 667				

Éléments extraordinaires et impôt – lignes 9970 à 9999

9970	3 667	9999	3 667
-------------	-------	-------------	-------

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Agence du revenu
du Canada Canada Revenue
Agency**Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu****Annexe 1**

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour 2019-06-30
--	---	---

- Cette annexe est utilisée pour effectuer le rapprochement entre le revenu net (la perte nette) de la société selon les états financiers et le revenu net (la perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu. Pour en savoir plus, consultez le *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.
- Les renvois législatifs visent la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Revenu net (perte nette) après impôts et éléments extraordinaires selon la ligne 9999 de l'annexe 125 **3 667** A

Additionnez :

Amortissement des biens corporels **104** 1 169
 Total partiel 1 169 ▶ 1 169

Autres ajouts :**Ajouts divers :**

1 Description	2 Montant		
605	295		
Total de la colonne 2		▶ 296	
		Total partiel 199	<u>0</u>
		Total des additions 500	<u>1 169</u> ▶ <u>1 169</u> B

Montant A plus montant B **4 836** C

Déduisez :

Total partiel ▶

Autres déductions :**Déductions diverses :**

1 Description	2 Montant		
705	395		
Total de la colonne 2		▶ 396	
		Total partiel 499	<u>0</u>
		Total des déductions 510	<u>0</u> ▶ <u>0</u> D

Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu (montant C moins montant D) **4 836** E

Inscrivez le montant E à la ligne 300 de la déclaration T2.



Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-1000.TE
2012-06
RQCO-1803

Transmission par Internet de la déclaration de revenus d'une société

Ce formulaire s'adresse à toute société qui demande à une personne accréditée, ci-après appelée *préparateur*, de transmettre sa déclaration de revenus par Internet. La société doit fournir ce formulaire au préparateur pour déclarer que les renseignements transmis en son nom sont exacts et qu'ils font état de tous ses revenus.

Deux exemplaires de ce formulaire doivent être **remplis puis signés** par le représentant autorisé de la société. Le préparateur de la déclaration de revenus mentionné à la partie 1 et la société doivent conserver chacun un exemplaire durant les six années suivant l'année visée par le formulaire.

La société doit conserver toutes les annexes et tous les feuillets de renseignements, ainsi que les livres, registres et autres documents qui sont nécessaires pour remplir sa déclaration de revenus pour l'année visée par le formulaire, comme le prévoient la Loi sur les impôts et la Loi sur l'administration fiscale. De plus, elle doit pouvoir fournir ces

documents et ces renseignements sur demande à un représentant de Revenu Québec.

Le préparateur de la déclaration de revenus peut

- obtenir des renseignements confidentiels uniquement s'ils sont directement liés à la préparation et à la transmission de la déclaration et qu'ils sont nécessaires pour la bonne exécution de ces tâches;
- modifier la déclaration de revenus originale si Revenu Québec a refusé de la traiter parce qu'elle contenait des erreurs et la retransmettre sans qu'un nouveau formulaire CO-1000.TE soit nécessaire.

Notez que Revenu Québec est responsable de la confidentialité des renseignements fiscaux qui lui sont transmis par Internet dès le moment où il les reçoit.

1 Renseignements sur la société et sur le préparateur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier		
01a	1149613763	01b	1006461456	IC	0001	
Nom de la société					Date de clôture de l'exercice	
02	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)				05	2019 06 30

Préparateur de la déclaration de revenus

Nom de la personne ou de l'entreprise		Numéro ImpôtNet Québec	
Mazars, S.E.N.C.R.L.		O1809	
Adresse du préparateur		Ind. rég. Téléphone	
215 ST-JACQUES, BUREAU 1200 MONTREAL QC CA H2Y1M6		(514) 845-9253	

2 Déclaration et autorisation de transmettre la déclaration de revenus par Internet

Inscrivez les montants qui figurent dans la déclaration de revenus de la société pour l'année visée.

Revenu net (ou perte nette) d'après les états financiers ou le formulaire CO-17.A.1 (ligne 250)	4 836
Revenu imposable (ligne 299)	4 836
Impôt (ligne 420d)	
Total des impôts à payer (ligne 425zz)	
Taxe sur le capital à payer (ligne 431)	
Impôts et taxes à payer (ligne 438)	
Total des versements effectués et des crédits divers (ligne 440z)	
Solde à payer ou remboursement (ligne 441)	35
Remboursement demandé (ligne 490)	
Remboursement imputé à un versement futur d'acompte provisionnel (ligne 491)	
Remboursement cédé à un tiers (ligne 492)	

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus et ceux contenus dans la déclaration de revenus de la société sont exacts et complets et qu'ils font état de tous les revenus de la société. J'autorise le préparateur mentionné à la partie 1 à transmettre cette déclaration par Internet à Revenu Québec.

Olivier Boucher

Nom du représentant autorisé à signer (en majuscules)

Signature du représentant autorisé à signer

2019 09 03

Date

REVENU
QUÉBECCOR-17.W (2018-12)
Page 1 de 9Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétésNuméro
d'autorisation : RQCO-1803

CO-17.SP X

01a	1149613763			21	30a
01b	1006461456	IC	0001	22	31
01c	134826734	RC	0001	22a	42
05	2019 06 30	05a	X	24	42a 1
06		16a		28a	42b 1
08	2018 06 30	17	1 020 091	28b	42a 2
16		18	86 863	30	42b 2
		19			
43				44	44b 4
43a 1		43b 1		44a	45
43a 2		43b 2		44b 1	45a
43a 3		43b 3		44b 2	
43a 4		43b 4		44b 3	
207-1		308		353b	421b
208-1		312		354	421c
207-2		314		355	421d
208-2		315		357	421e
207-3		317		358	421f
208-3		318		359	422
250		319		360	423
250a		320		371	425
253		323		372	425aa
255		324		373	425a
256		325		374	425bb
260		331		379	425b
261		332		381	426
262		333		382	426a
263		334		383	432
264		336		391	432a
265		339		393	433
266		342		394	434
297		346	%	399	434a
299		347		420	436
300		348		420ab	438
301		350		420c	
302		351		420cb	
305		352		421	%
306		353a		421a	
307					
				MR-69	435
					35,00



**REVENU
QUÉBEC**COR-17.W (2018-12)
Page 2 de 9**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**Numéro
d'autorisation : RQCO-1803**Formulaire CO-17.A.1**

440		11	70g
440p		12	70h
440q		13	70i
440r		14	70j
440s		17	80a
440t		18a	80b
440u		18b	80c
440v		18c	80d
440w		18d	80e
440x		22	80f
440y		23	80g
441a		25a	80h
441b	35	25b	80i
441		27	80j
490		28	80k
491		29	80l
492		30	100
		31	101
		32	103
10	265i	33	104
12	266i	35	107
14	393i	36	110
20	394i	37	113
23	421bi	40	117
23a	421ci	42	118
25	421di	43	119
26	421ei	44	120
28	421fi	50	121
29	425ai	51	122
34	425bi	52	123
35	440pi	53	124
38	440qi	54	125
39	X 440ri	55	126
40	440si	56	127
40a	440ti	57	128
42c	440ui	70a	129a
44c	440vi	70b	129b
44d	440wi	70c	129c
46	440xi	70d	
	440yi	70e	
		70f	



**REVENU
QUÉBEC**COR-17.W (2018-12)
Page 3 de 9**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**Numéro
d'autorisation : RQCO-1803

	Formulaire CO-1012	Formulaire CO-1140
129d		
129e	7	10
129f	8	10a
129g	9	10b
129h	10a	11
129i	11a	11a
129j	12a	12
129k	13a	13
140a	14a	14
140b	10b	15
150a	11b	16
150b	12b	17
150c	13b	18
150d	14b	20
150e	10c	23
150f	11c	25
150g	12c	27
150h	13c	28
150i	14c	32
150j	10d	33
150k	11d	34
150l	12d	
180	13d	
200	14d	
		Formulaire CO-1167
		10
		11
		12
		15
		16
		17
		21
		22
		23
		26
		27
		28
		32
		41
70ai	129ai	129ki
70bi	129bi	140ai
70ci	129ci	140bi
70di	129di	
70ei	129ei	
70fi	129fi	
70gi	129gi	
70hi	129hi	
70ii	129ii	
70ji	129ji	

Préparateur

Nom : Mazars, S.E.N.C.R.L.

Adresse : 215 ST-JACQUES, BUREAU 1200
MONTREAL QC H2Y 1M6 CA

Téléphone : (514) 845-9253



REVENU
QUÉBEC

Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-17.SP
2012-12
1 de 2

RQCO-1803

Déclaration de revenus et de renseignements
des sociétés sans but lucratif

Pour remplir cette déclaration, aidez-vous du *Guide de la déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif* (CO-17.SP.G). Vous trouverez ce guide uniquement dans notre site Internet, au www.revenuquebec.ca.

1 Renseignements sur l'identité de la société (utilisez de l'encre bleue ou noire)

01a	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1149613763	01b	Numéro d'identification Dossier 1006461456 IC 0001	01c	Numéro d'entreprise fédéral (NE) 13482 6734 RC0001
02	Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			Ind. rég. Téléphone (514) 982-0496	
Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires (pour un changement d'adresse, consultez le guide)					
03	Numéro 255 ONTARIO EST BUREAU 385-B	Rue, case postale MONTREAL	Bureau	Province QC	Code postal 03b H2X 1X6

2 Renseignements sur la société

Date de clôture de l'exercice financier visé par la présente déclaration	05	2019 06 30	La société a-t-elle un revenu d'agriculture?	22	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Cochez la case suivante pour confirmer que la date de clôture (ligne 05) est la même que celle qui figure dans la déclaration de revenus fédérale.	05a	<input checked="" type="checkbox"/>	Si oui, inscrivez le revenu brut.	22a	
Date du début des activités au Québec s'il s'agit de la première déclaration de la société dans cette province	06		Nature des activités de la société	32	ASSOCIATION ÉTUDIANTE
Date de clôture de l'exercice financier précédent	08	2018 06 30	Les renseignements sur la société contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	39	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date de la constitution en société	09	1986 11 28	La société a-t-elle liquidé une ou plusieurs de ses filiales au cours de l'année?	42	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Revenu brut de la société	17	1 020 091	Si oui, inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de la ou des filiales et la date de la liquidation.	42a	1. _____
Total de l'actif qui figure dans les états financiers de la société	18	86 863		42b	1. _____
Total des revenus tirés de biens	19	0			2. _____
La société a-t-elle comme objet principal de fournir à ses membres des installations pour le loisir, le sport ou les repas, et la somme de ses revenus de biens et de ses gains en capital imposables pour l'année dépasse-t-elle 2 000 \$?	20	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			

Noms des administrateurs de la société	Numéro d'assurance sociale	Titre ou fonction
200 1. VOIR REGISTRE DES ENTREPRISES	1. _____	1. _____
2. _____	2. _____	2. _____
3. _____	3. _____	3. _____

Nom de la personne à contacter	Numéro de téléphone
210 1. Olivier Boucher	2. (514) 982-0496

Adresse de l'emplacement des livres et des registres
211 255 ONTARIO EST BUREAU 385-B MONTREAL QC H2X 1X6

Consultez le guide CO-17.SP.G pour savoir quel montant inscrire à la ligne 441b.	441b	Droits d'immatriculation 35	435	Somme payée 35,00	Mode de paiement <input checked="" type="checkbox"/> chèque ou mandat <input type="checkbox"/> institution financière <input type="checkbox"/> Internet
--	------	--------------------------------	-----	----------------------	--



1181 ZZ 49495673

Formulaire prescrit – Président-directeur général

3 Société exonérée d'impôt

Remplissez cette partie **uniquement** si la société est une société exonérée d'impôt et si elle est dans l'une des situations décrites ci-dessous.
Si ce n'est pas le cas, passez à la partie 4.

Situation de la société (cochez la case appropriée, s'il y a lieu)

- Pour l'exercice financier précédent, son actif dépassait 200 000 \$.
- Pour l'exercice financier visé, ses revenus provenant de dividendes imposables, de loyers, d'intérêts ou de redevances dépassent 10 000 \$.
- Pour un exercice financier passé, la société a été tenue de remplir la partie sur les sociétés exonérées d'impôt du présent formulaire ou de transmettre au ministre du Revenu la *Déclaration de renseignements des entités exonérées d'impôt* (TP-997.1).

3.1 Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier

Cotisations des membres et droits d'adhésion	501	255 840
Subventions et paiements d'une municipalité, du gouvernement du Canada ou de celui d'une province	+ 502	
Intérêts, dividendes, loyers ou redevances	+ 503	
Produit de l'aliénation des immobilisations	+ 504	
Ventes et recettes brutes provenant des activités de la société	+ 505	742 615
Dons	+ 506	
Autres sommes (précisez) : livres usagés, photo	+ 518	21 636
Additionnez les montants des lignes 501 à 518. Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier	= 519	1 020 091

3.2 Actif et passif à la fin de l'exercice financier

Calcul de l'actif

Encaisse et placements à court terme	531	74 335
Sommes dues par les membres	+ 532	
Sommes dues par toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente	+ 533	1 579
Frais payés d'avance	+ 534	2 285
Stocks	+ 535	8 664
Placements à long terme	+ 536	
Immeubles	+ 537	
Autres éléments d'actif (précisez) :	+ 548	
Additionnez les montants des lignes 531 à 548. Actif à la fin de l'exercice financier	= 549	86 863

Calcul du passif

Sommes à payer aux membres	561	
Sommes à payer à toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente (précisez) : crédoeurs/percus av	+ 562	95 933
Additionnez les montants des lignes 561 et 562. Passif à la fin de l'exercice financier	= 569	95 933

3.3 Sommaire des rémunérations

Total des sommes versées à tous les employés et à tous les dirigeants de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux	581	222 245
Total des sommes versées aux employés membres et aux dirigeants membres de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux	585	
Autres sommes versées à des membres de la société (précisez) :	589	
Nombre de membres de la société	590	
Nombre de membres qui ont reçu une rémunération ou toute autre somme	595	

Important : Vous devez annexer à la déclaration les états financiers complets et, le cas échéant, le rapport du vérificateur.

4 Signature

Je déclare que j'ai examiné la présente déclaration (ainsi que les formulaires connexes, les annexes, les autres déclarations et les états financiers annexés), qu'elle est exacte et complète et que les renseignements qu'elle contient correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres de la société. De plus, je déclare que la méthode utilisée pour calculer le revenu de la société pour l'exercice financier visé par la présente déclaration est conforme à celle utilisée pour l'exercice précédent. S'il y a des exceptions, elles sont expressément décrites dans un état annexé à la présente déclaration.

Olivier Boucher

Nom du représentant autorisé (en majuscules)

Signature du représentant autorisé

2019 09 03

Date

(514) 982-0496

Ind. rég. Téléphone

Revenu Québec pourra comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux.



118J ZZ 49495674

Sommaire de la déclaration

Renseignements sur la société

Raison sociale ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)
 Année d'imposition 2018-07-01 au 2019-06-30
 Administration Québec

BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NS	NO	PE	NL	XO	YT	NT	NU	OC
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>													

Société associée N
 Société liée N
 Nombre de société associée
 Genre de société Autre

Montant total dû (remboursement) fédéral et provincial* 35

* Les montants inclus à la ligne « Montant total dû (remboursement) fédéral et provincial » sont tous énumérés dans l'aide. Appuyer sur F1 pour consulter l'aide contextuelle.

Sommaire des renseignements du fédéral

Revenu net	4 836
Revenu imposable	
Dons	
Revenu d'une entreprise exploitée activement au Canada	4 836
Dividendes payés	
Dividendes payés – réguliers	
Dividendes payés – déterminés	
Solde du compte de revenu à taux réduit à la fin de l'année précédente	
Solde du compte de revenu à taux réduit à la fin de l'année	
Solde du compte de revenu à taux général à la fin de l'année précédente	
Solde du compte de revenu à taux général à la fin de l'année	
Impôt partie I (montant de base)	

Sommaire des renseignements du provincial – impôt à payer

	Ontario	Québec (CO-17)	Alberta (AT1)
Revenu net		4 836	
Revenu imposable			
% Attribution		100,00	
Revenu imposable attribué		4 836	
Impôt à payer avant déductions*			
Déductions et crédits			
Impôt net à payer			
Capital imposable attribué	S/O		S/O
Impôt sur le capital à payer**	S/O	35	S/O
Total de l'impôt à payer***		35	
Versements et crédits remboursables			
Solde impayé/Remboursement (-)		35	
Impôt sur les opérations forestières (COZ-1179)			
Impôt à payer	S/O		S/O

* Pour le Québec, cela inclut les impôts spéciaux.

** Pour le Québec, cela inclut la taxe compensatoire et les droits d'immatriculation.

*** Pour l'Ontario, cela inclut l'impôt minimum des sociétés, l'impôt supplémentaire sur les redevances de la Couronne, le débit d'impôt transitoire, la récupération du crédit d'impôt pour la recherche et le développement et l'impôt supplémentaire spécial pour les compagnies d'assurance-vie. Le Solde impayé/Remboursement est inclus dans le Solde impayé/Remboursement du fédéral.

Sommaire – capital imposable**Fédéral**

Nom de la société	Capital imposable servant au calcul de la réduction du plafond des affaires (T2, ligne 415)	Capital imposable servant au calcul de la limite de dépenses de RS&DE pour une SPCC (annexes 31 et 49)	Capital imposable servant au calcul de la ligne 233 de la déclaration T2	Capital imposable servant au calcul de la ligne 234 de la déclaration T2
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEC)				
Total				

Québec

Nom de la société	Capital versé servant au calcul de la réduction du plafond des affaires du Québec (CO-771) et au calcul de la déduction additionnelle pour les frais de transport d'une PME manufacturière (CO-156.TR)	Capital versé servant au calcul du crédit d'impôt pour investissement (CO-1029.8.36.IN)	Capital versé servant au calcul de la déduction de 1 million de dollars (CO-1137.A et CO-1137.E)	Capital versé servant à la détermination de l'applicabilité du formulaire CO-737.SI
Total				

Ontario

Nom de la société	Capital déterminé servant au calcul de la limite de dépenses – crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario (annexe 566)
Total	

Autres provinces

Nom de la société	Capital servant au calcul de l'abattement de capital des institutions financières de Terre-Neuve-et-Labrador (annexe 306)
Total	